Gabriel Meretik

Entre l'Est et l'Ouest

Gabriel Meretik ne supportait pas ce qu'il appelait les « *interdits professionnels* », qu'ils frappent les idées ou les hommes. Il avait lui-même été victime d'un de ces ukases quand, dans la Pologne de sa jeunesse, il avait dû renoncer à son travail à la radio et quitté un pays dont il ne supportait plus la politique antisémite. Revenu en France où il était né de parents polonais, Gabriel intègre RFI où il sera en 1973 un des rédacteurs du livre blanc du SNJ sur la faillite des émissions de l'ORTF vers l'étranger. Il rejoint ensuite France Culture puis France Inter.

Histoire franco-polonaise

Nommé correspondant à Moscou, il est pendant 5 ans le passage obligé de tous les confrères en reportage, et un contempteur sévère de la bureaucratie soviétique. Il se vengera de ses « *interdits* » divers en rapportant en France une collection de dérisoires casquettes d'officiers supérieurs « *empruntées* » aux quatre coins de l'URSS… Il revient en France en 1981, grand reporter à TF1 où il est élu par la rédaction à la commission de concertation créée après le 10 mai pour que « *le politique [ne soit plus] placé au-dessus du professionnel.* »

Le parcours de Gabriel Meretik se poursuivra à la rédaction en chef des journaux du week-end de TF1, puis à RFO — notamment comme rédacteur en chef à Nouméa lors des événements de Nouvelle-Calédonie en 1985, où il tente de donner la parole à tous — et enfin comme indépendant.

Il crée une chaîne de télévision privée destinée à la Pologne ouverte aux opposants au régime du Général Jaruzelski. Mais celle-ci ne sera finalement pas autorisée par les autorités post-communistes. Gabriel Meretik a contribué à faire connaître la Pologne en France — il est le traducteur du dramaturge Mrozek — et leur histoire aux Polonais : *La nuit du Général*, livre enquête sur le coup d'État du 13 décembre 1981 qui élimina Solidarnosc, s'est vendu en Pologne à 250 000 exemplaires.

P. G.

Jean-Paul Garnier

l'homme du Livret

Jean-Paul Garnier est un de ces militants qui ont fait le SNJ sans le crier sur les toits. Convaincu, disponible, rigoureux, ne lâchant rien, il annonce quatre décennies de militantisme au compteur. Journaliste à la télévision régionale, il prend contact avec le SNJ fin 1969 et très vite propose de se rendre utile. Il enchaîne alors les mandats dans l'audiovisuel, à l'ORTF, notamment au comité central d'entreprise, puis à France 3, où il est secrétaire général de la section SNJ pendant plusieurs années.

Jean-Paul Garnier a été membre du Bureau national et de la collégialité plusieurs années. Il est le coordinateur et rédacteur du Livret du journaliste : une collection de près de cinquante fiches faisant le point des textes légaux et conventionnels, donnant des informations pratiques pour faire valoir ses droits et présentant le fonctionnement et l'histoire du syndicat. D'abord regroupées dans une pochette cartonnée, ces fiches, régulièrement mises à jour, sont désormais disponibles pour les adhérents sur le site du syndicat (www.snj.fr).

Spécialiste des droits d'auteur

L'autre dossier qui doit beaucoup à ce militant discret est celui des droits d'auteur. Dès le début des années quatre-vingt-dix, Jean-Paul Garnier l'a pris à bras-le-corps, découvrant au fil des négociations un domaine qui, reconnaît-il, lui était inconnu, mais dont il est devenu spécialiste. Il a intégré en 1993 le conseil d'administration de la SCAM (Société civile des auteurs multimédia) et présidé sa commission des journalistes. Il a également représenté le SNJ dans le groupe d'experts que la FIJ avait mis en place sur les droits d'auteur.

P. G.

Collection SNJ